

2 jours pour donner vie
à votre projet

S'installer en libéral

Toulouse 21 et 22 février

Strasbourg 25 et 26 avril

Paris 22 et 23 juin

Lyon 14 et 15 septembre

Paris 10 et 11 octobre

Bordeaux 5 et 6 décembre

99€ TTC*

*Offre valable
jusqu'au 31/12/2017



Se former pour rester performant



www.orionsante.fr



je-minstalle-en-liberal.fr

2 jours pour donner vie à votre projet

1^{ère} demi-journée 9 h 00-13 h 00

8 h 30-9 h 00 : café d'accueil

9 h-9 h 15 : ouverture de la journée

1. Je m'installe

Je vérifie les conditions d'installation et de remplacement

- La convention nationale des infirmiers et infirmières libérales
 - Conditions requises pour s'installer
 - Conditions requises pour faire des remplacements

Je détermine mon lieu d'implantation

- Les principes de régulation démographique : peut-on s'installer librement aujourd'hui ?
- Le géomarketing : déterminer son lieu d'installation selon la zone géographique

PAUSE DE 10 H 30 À 11 H 00

J'effectue les démarches

- Les démarches administratives pour s'installer :
 - Inscription à l'Ordre National des Infirmiers
 - Enregistrement auprès de l'ARS
 - Enregistrement auprès de la CPAM Service Relation Praticien
- Présentation du projet professionnel

Je choisis mon mode d'exercice

- Statuts : collaboratrice, remplaçante ou "titulaire"
- Formes juridiques d'associations
- Droits de présentation à clientèle ?

**PAUSE DÉJEUNER
DE 13 H 00 À 14 H 00
(déjeuner libre)**

2^e demi-journée 14 h 00-17 h 00

2. Je m'équipe

Je choisis un local

- Les exigences règlementaires et l'accessibilité
- Recommandations : agencement et hygiène

Je prépare mon matériel

- Le petit matériel nécessaire à l'activité : seringues, aiguilles et mallette
- Autres dispositifs médicaux : appareil à tension et lecteur de glycémie

Je fais l'acquisition d'un véhicule

- Choix de la modalité d'acquisition : LLD, LOA, prêt classique

+ des interventions d'experts pour répondre à vos questions sur chacun des thèmes abordés

+ un espace dédié aux échanges avec nos partenaires experts

+ 2 journées animées par un formateur Orion, infirmier libéral en activité



3^e demi-journée 9 h 00-13 h 00

8 h 30-9 h 00 : café d'accueil

9 h-9 h 15 : ouverture de la journée

3. Je m'assure

Je choisis une assurance RCP

- Quelle obligation en matière d'assurance civile et professionnelle ?
- Nature des éléments assurés : les risques assurés

J'assure mon local et mon véhicule

- Le local : quelle couverture pour le cabinet ?
- Assurance véhicule : les spécificités

J'identifie les dispositifs de prévoyance

- Le système complémentaire santé
- Quelles couvertures et indemnités en cas d'arrêt maladie ?
- La retraite

Je découvre l'assurance volontaire accident du travail

- La couverture des libéraux en cas d'accident du travail
- Quelle reconnaissance en cas d'invalidité ?

4. J'exerce

J'organise mes tournées

- Journée type d'une infirmière libérale

Je gère les déchets de soins

- Obligation et responsabilité des professionnels
- Nature des déchets à éliminer et emballages réglementaires
- Transport des déchets
- Traçabilité obligatoire

Je me forme

- DPC
- FIF-PL
- Crédit d'impôt et déductibilité

PAUSE DÉJEUNER
DE 13 H 00 À 14 H 00
(déjeuner libre)

4^e demi-journée 14 h 00-17 h 15

5. Je gère mon activité

Je facture mes soins

- NGAP et cotations
- Télétransmission et SCOR : principes de facturation des soins, logiciel de gestion de l'activité et dématérialisation des ordonnances

Je tiens ma comptabilité

- Règles générales de tenue de la comptabilité
- Les dépenses professionnelles
- Les recettes

Je déclare mes revenus

- Le régime fiscal de l'exercice infirmier libéral
- L'adhésion à une AGA : pourquoi, comment ?

CLÔTURE DU PROGRAMME
DE 17 H 00 À 17 H 15

Tarif :
99 € TTC*

*Offre valable jusqu'au 31/12/2017

Toulouse

21 et 22 février

Strasbourg

25 et 26 avril

Paris

22 et 23 juin

Lyon

14 et 15 septembre

Paris

10 et 11 octobre

Bordeaux

5 et 6 décembre

Interview



Virginie Grangeon, infirmière libérale Le Puy-en-Velay (43)

Concrètement, que vous a apporté cette formation ?

De nombreuses choses ! Cette formation a le mérite de balayer tout un éventail de modalités qu'il est nécessaire de connaître avant de s'installer en libéral. Sont abordées les démarches administratives obligatoires (CPAM, CARPIMKO, URSSAF), les différents modes d'exercice et les contrats associés, l'équipement indispensable à une bonne pratique (cabinet, véhicule), mais aussi tout ce qui touche au petit matériel du quotidien.

Le statut de l'infirmière libérale, ses responsabilités : ces notions doivent désormais vous être familières...

Complètement ! Nous avons passé en revue les différentes particularités liées à l'exercice libéral. Cela concerne aussi bien la fiscalité du régime que notre couverture sociale personnelle, ou bien encore les obligations liées au conventionnement (télétransmission, formation) et aux bonnes pratiques (traçabilité, traitement des déchets).

Selon vous, quels sont les points forts de ce programme de formation ?

Tous les intervenants sont experts dans leur domaine : ils sont là pour nous informer et répondre à nos questions. Tous les chapitres sont abordés de manière extrêmement concrète, de sorte que nous connaissons, à la fin du programme, les formalités à accomplir pour donner vie à notre projet. Enfin, la présence d'un infirmier libéral est un "plus" indéniable : il nous fait part de son expérience comme des pièges à éviter.

En partenariat avec

